



# AMAP de PONT-SAINTE-MAXENCE

60700 PONT-STE-MAXENCE  
Association loi 1901

## Contrat d'engagement AMAP : Pâtes et huile de tournesol

Signé entre le producteur et l'adhérente ou l'adhérent.

À retourner par mail rempli et signé à mfarez@free.fr

### Le producteur :

Mon Bio Verger

Romarc Paucelier

134 rue de l'école

60130 Le Plessier Sur Bulles



### L'adhérent

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : .....

Courriel : .....

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements ci-après :

### Engagements du producteur :

- Livraison deux vendredis du mois de juin 2023 des pâtes et huile de tournesol de sa production biologique.
- Etre transparent sur ses méthodes de travail.
- Etre présent, dans la mesure du possible, aux distributions, donner régulièrement des informations sur ses savoir faire, pratiques et contraintes et accueillir les adhérents à l'AMAP au moins une fois pendant l'année d'engagement.

### Engagements de l'adhérent :

- Pré financer la production.
- Assurer au moins une permanence pendant la période concernée par le contrat.
- Gérer ses retards et ses absences aux distributions. L'AMAP disposera des paniers non pris le jour de la distribution.
- Participer à l'assemblée générale.

Les adhérents sont solidaires avec le producteur dans les aléas de la production.

### Modalités de paiement :

1 chèques à remettre à Romarc à la première livraison, à l'ordre de **Mon Bio Verger**.

### Distributions:

Les vendredis de 17h30 à 18h45 dans la salle municipale de la place Gérald Palteau à Pont-Ste-Maxence.

### Principe de concertation :

Aucune décision entraînant un changement majeur dans les engagements ci-dessus ne sera prise sans concertation entre les adhérent-e-s (ou leurs représentants) et le producteur.

Ce contrat d'engagement est signé en un exemplaire conservé par l'AMAP.

Copie virtuelle adressée à l'adhérent-e.

|                                    |        |       |           |             |           |                    |           |  |
|------------------------------------|--------|-------|-----------|-------------|-----------|--------------------|-----------|--|
|                                    | Tortis | Tubes | Spaghetti | Coquillette | Tagliatel | Huile de tournesol |           |  |
|                                    | 350gr  | 350gr | 500gr     | 500gr       | 400gr     | 1 litre            | 1/2 litre |  |
|                                    | 2,80€  | 2,80€ | 4,00€     | 4,00€       | 3,80€     | 8,50€              | 4,50€     |  |
| Livraison 1                        |        |       |           |             |           |                    |           |  |
| Livraison 2                        |        |       |           |             |           |                    |           |  |
| Total / produit                    |        |       |           |             |           |                    |           |  |
| Total tous produits pour la saison |        |       |           |             |           |                    |           |  |

|   | banque | N° chèque | Montant |
|---|--------|-----------|---------|
| 1 |        |           |         |

Pour que le présent contrat soit valable, l'adhérent devra être membre de l'AMAP et être à jour de sa cotisation.

Fait à

Le

Signature de l'adhérent

Signature du Producteur